

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,600

LA LIBERTÉ

Vol. 68 No 19 Saint-Boniface Jeudi 28 août 1980

Au sommaire

Sr Juliette Garant

C'est avec peine que **LA LIBERTÉ** a appris le décès de Sr Juliette Garant, qui a, avec une abnégation qui ne s'est jamais démentie, assuré, durant de nombreuses années, la typographie du journal.

Enoncé

L'Hôpital général de Saint-Boniface vient de publier récemment un document intitulé "Mission, buts et objectifs" qui constitue une sorte de rappel des principes généraux qui guident les responsables de cette corporation des Soeurs Grises.

F.P.C.P.

Denis Chénier quitte la présidence

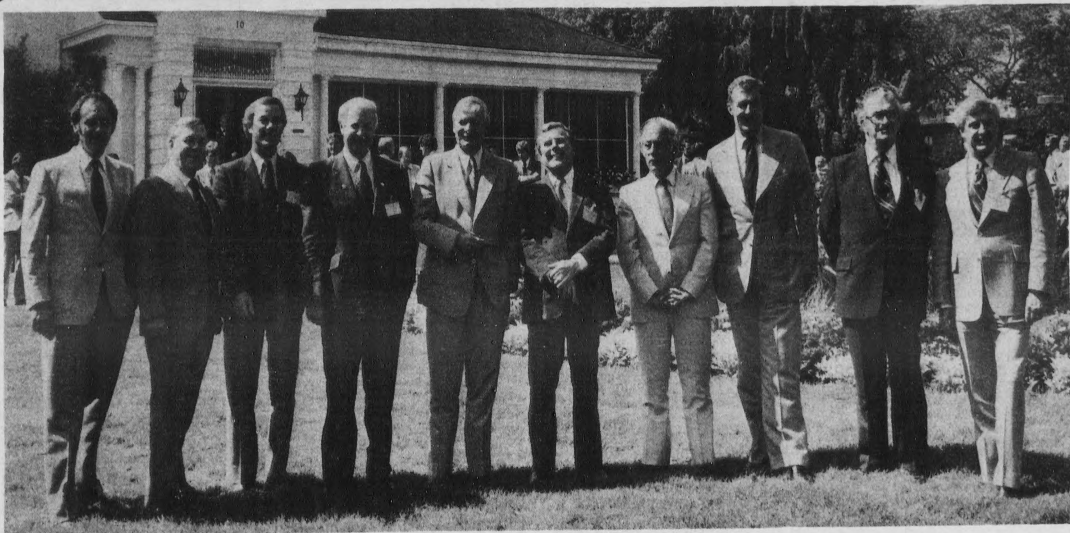
Conformément à ce qui avait été convenu lors de son élection en mars dernier à la présidence de la Fédération provinciale des comités de parents (F.P.C.P.), M. Denis Chénier vient de quitter son poste pour des raisons personnelles. En effet, le gérant de la caisse populaire d'Elie a décidé de compléter des études, qu'il avait dû mettre de côté depuis 1974, l'année où il a commencé à militer activement pour l'éducation française dans la division scolaire de la Seine. M. Laurent Bisson, le vice-président, lui a succédé.

Pour M. Chénier, son départ de la F.P.C.P. "s'accomplit à un moment propice". L'ancien président se réfère naturellement à l'heureuse issue de la bataille pour obtenir une école française à Île-des-Chênes. Avant d'occuper la présidence de la Fédération des comités de parents, Denis Chénier a été deux années vice-président de l'organisme. Antérieurement, il a oeuvré au sein du comité de parents de l'école Noël-Ritchot et au comité divisionnaire de la Seine.

Pour l'ex-président, "La Fédération a accompli une tâche monumentale ces dernières années, en soulevant un intérêt croissant chez les parents. Mais il reste encore du travail de sensibilisation à effectuer dans ce domaine. Car il ne suffit pas de voir aux programmes destinés aux enfants. Il faut d'abord convaincre les parents". Par ailleurs, M. Chénier a déclaré que, "en comparaison avec les autres provinces hors Québec, la F.P.C.P. est au-devant en fait d'organisation, de structures, et de travail accompli".



M. Denis Chénier, ex-président de la F.P.C.P.



La 21e conférence des premiers ministres à Winnipeg

Les dix premiers ministres des provinces du Canada se sont comme on le sait réunis la semaine dernière au Manitoba. On les retrouve ici rassemblés pour la photo officielle prise sans les jardins de la résidence du lieutenant gouverneur du Manitoba: ce sont de gauche à droite, les Honorables Brian Peckford (Terre-Neuve), Allan Blakeney (Saskatchewan), William Bennett (Colombie britannique), John Buchanan (Nouvelle Écosse), William Davis (Ontario), Sterling Lyon (Manitoba), René Lévesque (Québec), Richard Ratfield (Nouveau Brunswick), Angus Maclean (Ile du Prince Édouard), et Peter Lougheed (Alberta). LA LIBERTÉ propose cette semaine à ses lecteurs trois textes relatifs à la question nationale, qui se situe, comme cela ne s'est jamais vu encore, au coeur de l'actualité canadienne. À lire donc, l'éditorial d'André-Yves ROMPRÉ, la chronique de Raymond HÉBERT, et une opinion de Armand BÉDARD.

Éditorial

Où va le Canada?

À la lumière des événements entourant le renouvellement de la constitution canadienne, la question nationale est devenue, surtout au sortir de la 21e conférence des premiers ministres tenue ici la semaine dernière, plus d'actualité que jamais.

Alors que le gouvernement fédéral a engagé une véritable campagne d'endoctrinement par le biais des grands et mêmes des petits médias d'information, que les premiers ministres des dix provinces canadiennes ont réussi à s'entendre, par voie de négociation et de compromis, sur des principes carrément généraux et peu spécifiques, le Canada en tant que pays est engagé sur une pente qui le conduira on ne sait où.

•

Ici plus que dans tout autre pays, la question nationale a pris une importance disproportionnée par rapport à d'autres questions fondamentales, telles les questions sociales soulevées par le chômage du million de nos concitoyens, ou tels les problèmes économiques dus à une inflation qui porte les citoyens à penser davantage à payer leurs éternels comptes plutôt qu'à envisager une qualité plus grande de la vie. Et nous voilà tous à attendre que le gouvernement du pays agisse, comme bon lui semblera -comme tout l'indique- face à notre destin collectif sur la carte mondiale.

•

Une telle situation, en plus de drainer des énergies incroyables, crée des tensions qui sortent de l'ordinaire dans un pays "normal", et risque de faire sombrer, à la longue, les citoyens dans la plus grande des apathies.

Par contre, toute cette question nationale offre, présentement, un avantage, et un grand semble-t-il: elle crée un vacuum propre à laisser des idées nouvelles, sinon des nouveaux visages, surgir sur la scène pour injecter un dynamisme nouveau dont tout le monde finit par déplorer l'absence.

Car c'est exactement ce dont le pays aura besoin, après la conférence constitutionnelle du 8 septembre à Ottawa, s'il est voué à être maintenu, dans une forme ou dans une autre.

Bien sur, des idées et des visages nouveaux ne suffiront pas à accélérer l'évolution du pays, il lui faudra aussi un sérieux coup de barre pour se doter d'institutions modernes qui répondront aux défis à venir.

Cette capacité qu'auront, le cas échéant, nos dirigeants politiques à générer des dynamismes nouveaux au sein de toutes les couches de la population constitue, à notre avis, la semence vitale à toute continuité.

•

Parce qu'il faudra bien cesser, momentanément du moins, de se demander collectivement "où va le Canada", faute de quoi on devra finir par s'avouer que ce pays, il ne marche plus.

André-Yves ROMPRÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Voulons-nous une Société franco-manitobaine ouverte et épanouie?

M.le rédacteur en chef,

Cette lettre ouverte est une tentative de réponse à M. Jean-Pierre Campagne qui critiquait la semaine dernière dans notre journal, l'embauche d'un Québécois à la direction technique du Cercle Molière.

Je veux bien essayer de comprendre la frustration de M. Campagne mais je ne peux accepter son point de vue car il manque d'ouverture esprit et d'humanisme et ne reflète même pas la réalité des choses.

Bien sûr qu'il faut à qualification et compétence égales embaucher un(e) Franco-Manitobain(e) mais ce serait néfaste de vouloir embaucher à tout prix quelqu'un d'ici même quand la qualité désirée n'y est pas.Inévitablement cela appauvrirait notre communauté qui sombrerait tôt on tard dans un sous-développement intellectuel et technique. Je suis certain que les Franco-Manitobains veulent plutôt atteindre le stade d'une communauté épanouie et forte. Pour ce faire, quand c'est nécessaire, l'apport intellectuel et technique d'un Francophone d'ailleurs est indispensable.

N'oublions pas que nos Franco-Manitobains qualifiés vivant au Québec ou ailleurs au Canada se taillent presque toujours une place au soleil souvent enviable. L'inverse devrait être accepté chez nous. Peut-on oublier ce que M. Olivier Tremblay (un Québécois!) et, M. Michel Breton (un Français!) ont fait pour l'éducation française au Manitoba? Faudrait-il peut-être demander aux Baudoux et Hacault de retourner en Belgique et aux Delaquis et Dupasquier en Suisse?

Vue objectivement l'opinion de M. Campagne mène à une xénophobie clairement affichée.

Le Canada, est et demeurera longtemp encore un pays d'émigration tant venant de l'extérieur que de l'intérieur et c'est tout à notre avantage. sans cette émigration aurions nous le pays spendide que nous avons? Ne sont-ce pas les Québécois, les Français, les Belges, les Suisses et bien d'autres nations qui ont colonisé et développé l'Ouest?

Les Québécois sont en train de surmonter de plus en plus leur complexe et de dire moins souvent: "Maudit Français!" Il serait temps que nous cessions de traiter les Quebécois et les autres Francophones venus d'ailleurs de "Voleurs de jobs" quand ils viennent s'établir chez nous. Nous devrions plutôt leur permettre de s'intégrer à notre communauté et les accepter comme des égaux tout en travaillant sérieusement à améliorer notre propre situation

Je dis bien "s'établir chez nous" car tout en n'étant pas né au Manitoba, tout en n'ayant pas l'heur d'avoir des ancêtres ayant débarqué au pays avec Jacques Cartier, Champlain ou La Vérendrye, je me sens chez nous ici et me considère Canadien et Franco-Manitobain de droit et à part entière et j'en suis fier

Sans rancune, M. Campagne

Jean S. Soliman

Saint-Boniface

le 21 août 1980

Au revoir

Après plusieurs semaines de sécheresse quand tout semblait annoncer une année de vaches maigres, voilà que depuis quelques temps la pluie tombe régulièrement, le gazon tout autour de la Cathédrale est redevenu le beau tapis vert des bonnes années. Les fleurs resplendissent d'un éclat nouveau.

Les visiteurs affluent, tous les jours deux ou trois autobus s'arrêtent pour visiter l'église et les ruines, le musée.

Aujourd'hui dimanche 17 août, il pleut; de gros nuages gris roulent dans le firmament on dirait,un premier jour d'automne. En dedans de l'église, une atmosphère de tristesse plane comme dans tout départ. C'est le dernier jour que notre sympathique vicaire passe parmi nous. Obéissant à son évêque qui l'envoie oeuvrer dans une autre paroisse.

Il n'a oublié personne dans ses adieux; il a multiplié les remerciements et son appréciation d'avoir été parmi nous. Partout où il est passé un souvenir inoubliable y restera; chez les jeunes, les gens de l'âge d'or à la messe hebdomadaire au Foyer Chez nous.

Afin de lui prouver notre reconnaissance et lui offrir nos voeux, il eut "vin & fromage" dans l'après-midi, une télévision lui fut présentée.

Comme consolation, nous rencontrions en même temps, notre nouveau séminariste stagiaire nommé ici pour 2 ans, Paul Campeau.

Bienvenue Paul et bonne chance.

Emma Ayotte

Saint-Boniface

août 1980

Lancement du Prix Champlain

Le Conseil de la vie française en Amérique vient de lancer, pour la 24e année, son invitation aux auteurs francophones à participer au Prix Champlain 1980, doté d'une bourse de $1,000. Les inscriptions pour ce concours littéraire devront parvenir au Conseil avant le 31 décembre 1980 et seront accompagnées de quatre exemplaires de l'oeuvre soumise en plus du curriculum vitae de l'auteur.

Créé en 1957, ce prix a pour buts d'encourager le développement culturel des francophones hors Québec et de sensibiliser les Québécois aux problèmes culturels de ces francophones. Les conditions du concours littéraire Prix Champlain sont disponibles au Conseil de la vie française en Amérique, 59 rue d'Auteuil, Québec, G1R 4C2.

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.

LES HEBDOS RÉGIONAUX — ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ

Journaliste: Bernard BOCQUEL

Collaborateur: Raymond HÉBERT

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Corection d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gilbert PAINCHAUD

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Saint-Boniface

L'Hôpital général rappelle sa mission

Le président du conseil d'administration de l'Hôpital général de Saint-Boniface, le docteur F.P. Doyle, a récemment rendu public un document intitulé "Mission, buts et objectifs de l'Hôpital général de Saint-Boniface", qui se veut être "un guide utile à tous ceux qui sont associés à l'Hôpital". Il s'agit essentiellement d'un rappel des principes qui doivent conduire les actions des responsables et du personnel.

par Bernard BOCQUEL

Le document en question est bien entendu largement imprégné de l'esprit de la communauté des Soeurs Grises qui conservent la responsabilité morale et juridique de l'Hôpital, un des nombreux services offerts par la congrégation. L'Hôpital est une corporation établie par l'assemblée législative du Manitoba, qui a pour but la poursuite d'oeuvres de charité et de bienfaisance. La supérieure provinciale et les membres du Conseil de la province de Saint-Boniface forment cette corporation.

Trois objectifs fondamentaux

Pour s'acquitter de leurs tâches, les membres de la corporation choisissent un conseil d'administration. Et, comme le précise le document: "Dans le choix de ses collaborateurs, l'Hôpital ne fait aucune distinction de croyance religieuse, de race, d'âge, de sexe ou de conditions financières. (...) En retour, l'Hôpital s'attend à ce que ceux-ci respectent les principes auxquels adhèrent les Soeurs Grises".

Les objectifs fondamentaux de l'Hôpital général de Saint-Boniface sont au nombre de trois. On souhaite "pourvoir à la plus haute qualité de soins aux patients et de service à la communauté, contribuer à l'enseignement du personnel et promouvoir la recherche afin d'améliorer les soins aux patients". Ces objectifs étant poursuivis "dans un milieu qui se soucie de respecter la personne toute entière et sa dignité spirituelle et corporelle".

Pour ce qui a trait au service aux nécessiteux, l'une des raisons d'être des Soeurs Grises, il est précisé que, bien que le mandat général "limite nécessairement le pouvoir de servir tous les nécessiteux" que, lorsqu'on sera dans l'impossibilité de répondre aux besoins d'une personne, "on aura soin de l'adresser à d'autres organismes ou dispensateurs de soins de santé".

Dans le même sens, "L'Hôpital attache une importance particulière aux services de la pastorale de santé et voit à ce qu'ils soient disponibles aux malades tout en respectant leur conscience. L'Hôpital a à son service des prêtres, rabbins, et des ministres d'autres confessions religieuses qui sont là à plein temps ou à temps partiel pour répondre aux besoins spirituels des malades".

D'autre part, au chapitre des responsabilités particulières de l'Hôpital, les rédacteurs du document notent: "(...) en raison de ses tradition et de l'engagement de ses propriétaires, l'Hôpital reconnaît qu'il a une responsabilité particulière envers la communauté canadienne-française. Il doit s'efforcer de développer, dans la mesure du possible, au sein de l'Hôpital, un milieu où les francophones pourront parler leur langue et se sentir chez eux".



Fin du projet d'été au Précieux-Sang

Suite à une demande de l'association des parents de l'école du Précieux-Sang, le gouvernement fédéral, dans le cadre des subventions accordées pour les projet de création d'emploi, a permis à cinq étudiants de l'école d'aménager le terrain de jeux. Ainsi les jeunes, surtout ceux de la maternelle à la 6e année, auront, à compter de septembre, un terrain de jeux idéal. La coordination du projet a été assurée par Richard Comte. Sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre habituel. Paul Belair, Richard Comte, Guy Dacquay, Lucie Desorcy et Monique Jeanson.

alphonse© par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Ottawa, les provinces...et l'électorat



La conférence des premiers ministres du Canada, tenue à Winnipeg, la 21ème dans son genre, aura servi à faire ressortir autant les divisions entre les provinces en ce qui a trait à la réforme constitutionnelle et l'énergie que leur unité sur les questions économiques.

La conférence de Winnipeg, qui se déroulait à deux semaines de la conférence constitutionnelle qui aura lieu à Ottawa du 8 au 12 septembre prochain, aura été utile à plusieurs points de vue.

D'abord, pour les premiers ministres eux-mêmes, elle aura servi de moyen d'information, de forum qui leur a permis de faire connaître leurs positions sur les questions du jour et de s'informer sur les positions de leurs collègues.

Pour le gouvernement fédéral aussi la conférence fut utile, en ce sens qu'il a pu voir plus clairement les domaines qui divisent les provinces aussi bien que les domaines, plus limités, où il y a unité.

Enfin, pour l'électorat, ce fut un exercice intéressant à suivre, un préambule à la conférence constitutionnelle de septembre, une façon de prendre conscience encore une fois des divergences dans les intérêts régionaux du pays, intérêts qui, s'ils ne sont pas réconciliés à long terme, risquent de le faire éclater.

Paysage obscurci

Il y a eu aussi à cette conférence beaucoup de "chinoiseries", de définitions et de redéfinitions de problèmes et de positions provinciales, de nuances et de "clarifications" qui ont obscurci à peu près tout le paysage de la conférence.

C'est Frances Russell qui écrivait dans le "Tribune" de vendredi dernier, que "le torrent interminable de nuances employées par ces 10 hommes pour raffiner leurs positions leur laisse sans doute beaucoup de flexibilité; malheureusement, cela les laisse également incapables de se comprendre entre eux".

Les faits saillants, tels qu'ils se dégagent des trois communiqués majeurs émis durant les deux jours de travaux, se résument comme suit:

1) **L'énergie:** tous les premiers ministres sauf celui de l'Ontario s'opposent farouchement à une taxe d'exportation sur toute ressource provinciale, incluant l'électricité. Il s'agit là d'une position qui vient à court terme appuyer celle de M. Lougheed de l'Alberta sur l'exportation du gaz naturel. Le Québec et le Manitoba, entre autres, craignent que si Ottawa imposait cette taxe sur le gaz naturel, d'autres resources pourraient à l'avenir être taxées, notamment les ressources hydro-électriques. Il faut noter toutefois que l'Ontario s'est dissocié de cette prise de position; ce fait revêt une importance capitale, vu la position stratégique de l'Ontario au Canada, économiquement aussi bien que politiquement. De plus, il y a lieu de croire que d'autres provinces ne sont peut-être pas aussi farouches dans leur opposition de ce concept que l'Alberta, le Québec et le Manitoba aimeraient le croire.

2) **L'économie:** C'est dans le domaine économique que les dix provinces ont réussi à faire l'unanimité. Les premiers ministres ont déclaré que "le processus des réformes constitutionnelles ne doit pas entraver ni diminuer les efforts concertés requis pour résoudre les problèmes économiques actuels". Certaines provinces, l'Ouest en tête, auraient tenté au début de la conférence de faire exclure toute la question des pouvoirs économiques de la conférence constitutionnelle de septembre. Or le communiqué sur l'économie ne va pas jusque là; par contre, il est impressionnant de constater qu'il y a eu unanimité sur les points suivants: la nécessité de renouveler immédiatement le processus de la consultation fédérale-provinciale sur les affaires fiscales et économiques; la nécessité d'une conférence des ministres des finances avant la présentation du budget fédéral; et la nécessité d'une conférence de tous les premiers ministres du Canada sur l'économie, le plus tôt possible avant la fin de l'année.

En rappelant les "bons résultats" obtenus à la Conférence des premiers ministres sur l'économie en 1978, ils ont déclaré "qu'il est indispensable de rétablir le processus efficace de consultation permanente qui permettra de mieux définir et de consolider ces orientations". Suggestions remplies de bon sens, mais qui seront sans doute perdues dans les fumées âcres de la discorde qui planeront sans doute sur la conférence de septembre.

3) **La constitution:** À plusieurs points de vue, c'est le communiqué sur la constitution, le premier de la conférence, qui fut le plus significatif, pas tellement par son contenu, mais surtout par le ton qui s'en dégage. En effet, ce communiqué fut conciliateur à l'endroit d'Ottawa, admettant par exemple que les deux niveaux de gouvernement, fédéral et provincial, doivent posséder des pouvoirs réels. Il y a des raisons politiques réelles et valables pour que les premiers ministres adoptent un tel ton: des sondages récents indiquent que jusqu'à 75 pour cent de l'électorat appuient la plupart des propositions de réforme de la constitution mises de l'avant par le gouvernement Trudeau. Dans ce contexte, les provinces ne pouvaient pas se permettre de paraître comme les trouble-fête qui veulent bloquer aveuglément le processus de la réforme.

L'intervention ontarienne

Cependant, ce ton conciliateur fut obtenu à peu près seulement à cause des efforts de l'Ontario; j'ai pu vérifier ce fait moi-même en discutant avec deux des ministres de l'Ontario, MM. Wells et McMurtry, et avec le ministre Claude Morin du Québec. (Celui-ci avoua devant un groupe de reporters que sans les interventions de l'Ontario, le communiqué aurait été "beaucoup plus raide" face à Ottawa). Ce qui paraît à la surface comme un geste politique très sage ne fut donc en réalité obtenu que par les interventions d'une seule province importante.

Malgré toutes les chinoiseries, cette conférence fut d'une grande utilité. Les provinces ont pu se sonder mutuellement avant la grande confrontation de septembre avec Ottawa; le fédéral a pu identifier sa marge de manoeuvre (car, malgré tout, il en a, et ce du fait qu'il existe toujours des divisions profondes entre les provinces sur les questions de l'énergie et de la réforme constitutionnelle). Et l'électorat? Il demeure l'arme suprême du gouvernement fédéral en ce moment, puisque, au-delà de la mesquinerie qu'ont manifesté jusqu'à maintenant la plupart des premiers ministres provinciaux, il y règne un appui massif en faveur de la plupart des réformes proposées par M. Trudeau, et ce dans toutes les régions du Canada.

Rallye du C.J.P.

Le Conseil jeunesse provincial organisera, le 27 septembre prochain, un rallye-automobile qui aura lieu à Saint-Boniface et ses alentours.

Le rallye sera suivi d'une soirée où l'on pourra se divertir et discuter les événements de la journée, et à l'occasion de laquelle seront distribués les prix aux heureux gagnants.

Toute personne intéressée peut y participer. Il suffit d'avoir une automobile pour pouvoir s'inscrire. Une invitation spéciale est lancée aux jeunes travailleurs et universitaires.

Pour d'autres détails téléphonez au 247-8947.

Soeur Juliette Garant est décédée

C'est avec tristesse que **LA LIBERTÉ** vient d'apprendre le décès, à l'hôpital Laval de Québec, de Soeur Juliette Garant, le 20 août dernier, à l'âge de 75 ans, après 49 années de vie religieuse. Juliette Garant, Soeur Marie-de-la-Miséricorde des Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, avait assuré, pendant plusieurs années au journal, avec une rare abnégation, la composition des textes de l'hebdomadaire.

Née à Saint-François, Cté Montmagny, P.Q., le 22 juin 1905, Soeur Juliette fit son entrée dans la Congrégation des Missionnaires Oblates à Saint-Boniface le 18 août 1928 et prononça ses premiers voeux le 18 février 1931. Elle passa la plus grande partie de sa vie de missionnaire-éducatrice au Manitoba au Couvent de Saint-Charles et à l'École ménagère Notre-Dame. Soeur Juliette fut aussi pendant six ans secrétaire générale de la Congrégation. Et pendant ses dernières années de vie active, elle a assuré la typographie de **LA LIBERTÉ**.

Soeur Juliette Garant laisse dans le deuil une soeur, Mme Marie-Ange Simard de Saint-François de Montmagny, des neveux et nièces ainsi que les membres de sa famille religieuse et plusieurs amis et anciennes élèves.



Soeur Juliette Garant, alors qu'elle oeuvrait à LA LIBERTÉ

Un messe en mémoire de Soeur Juliette Garant a été célébrée en la chapelle des Missionnaires Oblates 601, rue Aulneau à Saint-Boniface le samedi, 23 août 1980 à 9h30. La messe des funérailles a été chantée en l'Église Saint-François de Montmagny vendredi, 22 août et l'inhumation se fit au cimetière Belmont de Sainte-Foy, P.Q.

Pas d'alcool au camping

Un communication des autorités du Parc national "Riding Mountain" informe le public qui se rendra en fin de semaine prochaine au terrain de camping Wasagaming que "la possession ou la consommation de boissons alcooliques seront interdites" sur ledit terrain à compter de midi, vendredi le 29 août, jusqu'au lundi, à la même heure, le 1er septembre.

Heure de tombée le vendredi à 15h

WINNIPEG, le siège de la 21e conférence

par André-Yves ROMPRÉ



Sans doute le plus souriant de tous les premiers ministres présents à Winnipeg la semaine dernière, l'Honorable Peter Lougheed, de l'Alberta, a affiché cet air détendu durant toute la durée de la conférence. D'ailleurs, une anecdote, survenue à son arrivée à pied de l'hôtel Fort Garry au Palais législatif jeudi matin dernier, alors que ses collègues arrivaient tous en limousine, lui a fait dire, pour expliquer cette marche matinale: "On a manqué d'essence".



Le chef du gouvernement du Québec, M. René Lévesque, a déclaré, à la clôture de la conférence des premiers ministres qu'il était "satisfait" des travaux accomplis. M. Lévesque n'a pas manqué par ailleurs de s'élever contre la note du greffier du conseil privé, M. Michael Pitfield au premier ministre Pierre Elliott Trudeau, note dans laquelle il était question que le gouvernement central procède à des discussions relatives à un rapatriement unilatéral de la constitution canadienne de Londres, quels que soient les résultats de la conférence fédérale-provinciale du 8 septembre prochain à Ottawa.



L'Honorable Sterling Lyon, du Manitoba, à titre d'hôte de la rencontre des premiers ministres la semaine dernière, avait aussi la tâche, comme le veut la coutume, de se présenter seul devant la presse pour répondre aux questions des journalistes, aussitôt que les communiqués officiels rédigés en commun avaient recu le feu vert final de la conférence. Par ailleurs, il convient de noter que la Société franco-manitobaine, l'organisme représentant politiquement et officiellement les francophones du Manitoba, avait choisi la tenue de cette conférence pour expédier à M. Lyon, et à ses collègues, une lettre lui demandant de clarifier les positions de son gouvernement vis-à-vis de l'enchâssement des droits linguistiques dans une constitution canadienne renouvelée, de même que sur le principe des deux peuples fondateurs au Canada. Ce que M Lyon a négligé de faire puisqu'à la clôture officielle de la conférence vendredi dernier, il déclarait à LA LIBERTÉ n'avoir pas encore eu le temps de s'occuper de la lettre de la SFM.



Une scène fréquente

Si cela peut être le signe visible que la question nationale revêt un grand intérêt d'actualité, notons qu'il y avait quelque 70 journalistes affectés à la couverture de la 21e conférence des premiers ministres à Winnipeg, en plus de quelque 130 assistants à la production, réalisateurs, techniciens et autres employés des médias d'information venus de partout. Ce qui a occasionné plus d'une scène du genre de celle que nous montre cette photo prise au moment où le premier ministre de la Saskatchewan, Allan Blakeney, faisait, son entrée, jeudi matin dernier, au Palais législatif du Manitoba.



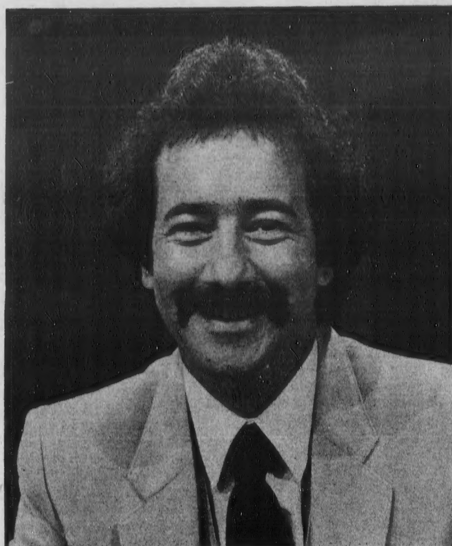
M. Ritchard Hatfield, premier ministre du Nouveau Brunswick, dont la délégation a été, pour sa part, la seule à accuser réception de la lettre de la Société franco-manitobaine à M. Sterling Lyon.



Le premier ministre de l'Ontario M. Bill Davis a pour sa part fait cavalier seul pour ce qui est des questions d'énergie quand ses neuf collègues des autres provinces ont fait front commun pour rejeter le principe fédéral d'une taxe à l'exportation des ressources naturelles.

ce soir





MARIE BENOIST-MARTIN **FRANÇOIS RIOPEL**

Selon une nouvelle formule, dans de nouveaux décors, cette émission vous tiendra au faîte de l'actualité régionale, nationale et internationale.

Cette année, la météo sera confiée à Nadine Hrynek et Marie Benoist-Martin, au cours de CE SOIR RÉGIONAL PLUS, s'entretiendra avec un journaliste qui approfondira une nouvelle d'importance capitale.

Réalisation: Donald Hétu.

Pour être informé, bien informé......**CE SOIR**......dès le mardi 2 septembre

du lundi au vendredi à 18h00



OPINION

Comme un pays, comme un "big Mac"

Enivré par les résultats produits par les annonces profédéralistes lors de la campagne référendaire au Québec au mois de mai, le gouvernement fédéral vient d'entreprendre une deuxième campagne de publicité. Le style est le même; le message est essentiellement le même aussi.

par Armand BÉDARD

Au mois de mai les Chrétien et les Ryan proclamaient que c'était par pur hasard que ces annonces publicitaires nous arrivaient pendant le débat sur le référendum québécois. Sans aucune doute, selon cette nouvelle théorie sur le hasard, le présent assault publicitaire du gouvernement fédéral n'a rien à faire avec la rencontre des premiers ministres à Winnipeg les 21 et 22 août.

Nombreux étaient ceux qui félicitaient les "feds" pour les messages qu'on envoyait aux Québécois pendant le référendum. Eh bien maintenant, comme le dit le petit macaron de la S.F.M. "C'est à notre tour". C'est à notre tour de se faire dire ce que nous savions déjà et ce qui est bon pour nous. Ils sont bien intentionnés ces messages; fruits de l'imagination fertile de quelques obscurs fonctionnaires et politiciens sous-utilisés. Mais ils ne sont pas subtils et, pire encore, ils n'ont rien de flatteur pour l'intelligence des Canadiens.

Les plus libres

Un de ces messages nous présente une dizaine d'oies sauvages survolant à basse attitude un lac doré par un soleil couchant. C'est de toute beauté tant que la voix de notre animateur ne nous annonce pas que nous, les Canadiens, sommes parmi les plus libres au monde. C'est tout à fait vrai. Donc on devrait écrire cela dans la constitution et ainsi garantir ce que nous avons déjà! À une condition. Lorsque l'on sera en train de rédiger la copie finale de cette constitution si longuement attendue, que l'on pense aussi aux infractions de la Gendarmerie royale, à la Loi sur les mesures de guerre en temps de paix, aux banques d'information qui contiennent tous les détails de notre vie...

Une deuxième annonce nous montre de joyeux ouvriers à l'oeuvre. Sans doute est-il, de notre devoir de souhaiter le droit au travail et le progrès économique qui nous conduiront tous par la suite vers une plus grande justice sociale. D'accord et sans aucune réticence. À condition que lors de la rédaction finale de la constitution on se souvienne que nous sommes maintenant une société qui pense que moins d'un million de chômeurs n'est pas si mal; que le Canada n'a pas de budget fédéral depuis près de deux ans. Sans compter, depuis toujours, aucune planification cohérente au niveau économique, une disparité régionale flagrante et des Canadiens qui croupissent dans la pauvreté.

Le danger dans tout cela n'est pas le fait que les Sages d'Ottawa tentent de nous faire avaler ce qui est parfaitement acceptable. Cela se fait; à condition d'adhérer à quelques notions élémentaires du respect de l'intelligence de leurs concitoyens. ce qu'il y a de dangereux est bien le fait qu'on essaie de nous faire croire des choses et d'en oublier d'autres par la voie des médias. Sachant très bien que bien des Canadiens sont cloués au petit écran pendant des heures, on les bombarde; au nom du principe qui dit que si on répète assez souvent la même chose, on viendra à en être convaincu. Sans aucun doute la tactique marchera. Après tout, les comédiens qui nous offrent des autos à des aubaines ridicules sont encore là.

Évidemment il ne faut pas accentuer l'aspect négatif, mais on veut nous faire oublier qu'il a fallu 99 ans pour avoir un drapeau et 113 ans pour accepter un hymne national. Il ne faudrait donc pas glorifier le fait que 115 ans après la Confédération, nous voulons une constitution à nous. Pourquoi ne pas le dire aux Canadiens qu'il ne fait aucun sens de voir leur constitution reposer dans les catacombes poussiéreuses de la Chambre des Communes à Londres. Les Canadiens accepteraient le réalisme de la situation et le besoin de changer cet état de fait.

Mais nos Sages ont choisi une méthode qui a déjà fait ses preuves. c'est la méthode du "big Mac", des arcs dorés, du lavage de cerveau. Et ce avec notre argent en plus! $6 millions pour être exact!

Au-delà des platitudes exprimées sur fond de musique douce, espérons que le "produit constitutionnel" final correspondra véritablement à la réalité canadienne, et aux attentes légitimes des Canadiens.

Alfred Fortier à la S.F.M.

Le poste d'agent de développement communautaire pour la région de La Montagne vient d'être confié, par la directrice générale de la S.F.M., Mme Lucille Roch, à M. Alfred Fortier de Saint-Léon. M. Fortier, qui a débuté ses nouvelles fonctions le 1er août, travaillera plus particulièrement avec les organismes communautaires de Notre-Dame-de-Lourdes, de Saint-Claude et de Saint-Léon.

Secrétaire-trésorier de la municipalité de Lorne de 1962 à 1973, Alfred Fortier était professeur et bibliothécaire à l'Institut collégial de Somerset depuis 1975 avant de se joindre au personnel de la Société franco-manitobaine. À Saint-Léon, il assure le poste de rédacteur en chef du journal local "Le Montagnard". Il a aussi coordonné les fêtes du centenaire de sa paroisse.

Par ailleurs, Alfred Fortier est l'auteur de récits historiques sur la région de La Montagne et d'une pièce de théâtre. Depuis 1979, il était, pour la S.F.M., le coordonnateur local pour Saint-Léon. Le nouvel agent communautaire est marié, et père de trois enfants. Pour communiquer avec lui, à Saint-Léon, il faut composer le 744-2383.

Les petites annonces

À VENDRE -
- draperies faites sur mesure seulement deux ans d'usure.
- une petite table avec dessus en arborite
- un "Thermo Cyclopad & hand unit" pour massages.
- une longue robe beige pâle taille 16 (portée une fois)
Téléphone: 257-6922
- 517 -

À VENDRE - une cuisinière à gaz de 30" de large, tout automatique. En bonne condition.
- tondeuse à gazon de marque "Sunbeam" électrique. En très bonne condition. Téléphonez: 237-1956
- 523 -

À VENDRE - auto Chevrolet Impala 1975, bien équipée. En bon état. Prix raisonnable.
- Auto Pontiac Catalina 1972. Pour plus d'information téléphoner le soir au No 744-2531 ou 744-2486.
- 522 -

À VENDRE - Une machine à photocopier de modèle Xerox 660 en bonne condition. Prix à négocier, s.v.p. téléphonez à M. Paquette au numéro 233-8972.
- 520 -

À LOUER - rue de la Morénie, trois pièces, poêle et réfrigérateur. Tapis mur à mur. Entrée privée - Pour une personne tranquille, libre le 1er oct. $140.00 - téléphonez 247-7369 après 16h
- 518 -

À LOUER - appartement à Saint-Boniface 5 pièces (2 chambres) pour personnes tranquilles. Références demandées - 2e étage - $227.00/mois. Tél.: 257-3651.
- 521 -

À LOUER - à Saint-Boniface - appartement 2 chambres à coucher - au deuxième étage, maison privée - stationnement. Libre le 15 septembre - Téléphonez de 9h à 14h : 233-3243
- 519 -

À VENDRE - lot de rivière de 15 acres - maison de 2 ans - on accepterait en échange maison mobile (trailer) ou bien le propriétaire prendrait hypothèque à 10% - Composez 1-422-8348 ou 1-522-5252 (après 18 h.).
- 470 -

À VENDRE - très beaux cadres en chêne pour photos, peintures, etc... Bon choix de dimensions. $2.00 à $3.00 chacun - belles portes d'armoires de cuisine en chêne et en aulne, teintées et vernies, grand choix de grandeurs. $2.00 à $8.00 chacune.
Téléphonez: 253-4175 le soir préférablement.
- 515 -

DEMANDE "Nouveau Petit Larousse" en bon état et à prix raisonnable. Téléphonez au : 247-4658.
- 516 -

On demande à acheter un chalet à la plage Albert près du lac - Téléphone: 453-3859
- 503 -

RECHERCHE - une personne qui garderait une petite fille de 5 ans le matin de 10h15 à 12h45 - tout près de l'école Provencher. Téléphonez: 247-4823 ou 256-6731 le soir.
- 514 -

Étudiante cherche une chambre à louer pour le 1er septembre près du collège de Saint-Boniface Tél.: (1) 433-7559.
- 500 -

Garderie de bambins - 197 rue Kitson, bon soins pour votre enfant - Programme français de jeux, chants, musique, collage, peinture, casse-tête etc..., repas chaud le midi. Téléphonez à Claudette 247-8660 ou le soir 257-5691.
- 506 -

À LOUER - rue Langevin. Appartement de 1 chambre à coucher dans une maison privée. Libre pour la fin d'août - $175.00/mois. Pour plus d'information, téléphonez 233-0577 après 17 heures.
- 508 -

ON DEMANDE - gardienne occasionnelle pendant les jours de congés scolaires ou en cas de maladie, pour 2 enfants (6 et 10 ans). Possibilité d'aller chercher cette personne si elle habite Southdale, Windsor Park ou Saint-Boniface. Tél.: 256-9349.
- 509 -

À VENDRE - "Audi Fox station Wagon", 1976, 53,000 milles $2,500.00. Excellente condition. Tél.: 261-0535.
- 510 -

À LOUER - à Saint-Boniface 1 appartement de 2 chambres à coucher et 1 studio, poêle et réfrigérateur - tapis mur à mur - $250,00/mois (chauffage et parking inclus) Pour personnes tranquilles. Téléphonez 943-3226 ou 233-1268 après 19h.
- 469 -

CHERCHE À ACHETER - une bicyclette "Exersiser" Téléphone: 247-4535
- 511 -

VENTE DE GARAGE - au village de Saint-Adolphe, 395, rue Main, le samedi 6 septembre commençant à 9h - une grande variété d'articles.
- 513 -

À LOUER - Parc Windsor, près de toutes les commodités; "bachelor suite" nouvellement décoré, au sous-sol d'un duplex. Poêle, réfrigérateur, chauffage, électricité inclus. Libre le 1er septembre. Tél.: 257-9412.
- 479 -

À LOUER - appartement "Bachelor" fourni, libre le 1er septembre. S'adresser 457, rue Jeanne d'Arc.
- 494 -

DIVISION SCOLAIRE NO 28 DE LA MONTAGNE

est à la **recherche** de **professeurs** pour les postes suivants:

- **Institut Collégial de Somerset:** un directeur 7e à 12e année (205 élèves 12.5 professeurs). Le directeur doit enseigner à mi-temps, et à mi-temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

.5 catéchèse et français
ou
.5 culture physique, grade VII à XII

- **École Élémentaire de Saint-Léon** - 1 directeur aussi en charge des grades 7 et 8
ou
- **Institut Collégial de Notre-Dame** - 1 professeur bilingue pour grades 7 et 8, travail partagé avec un autre professeur à plein temps.

- Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur Général
Division Scolaire No 28 de La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél: 1-248-2228 ou 1-744-2083



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada Public Service Canada

STATISTIQUE CANADA
DIVISION DES OPÉRATIONS RÉGIONALES
WINNIPEG (MANITOBA)

AGENT D'INFORMATION DU RECENSEMENT (Autorisation nº 510-198-012)

TRAITEMENT: $21,674 - $24,255 (en voie de révision)
Plus une prime de bilinguisme
CONCOURS Nº: 80-PSC/STC-OC-C-156

Nomination temporaire prenant fin le 31 octobre 1981.

FONCTIONS: Élabore et met en oeuvre des programmes d'information et un service de relations publiques pour le recensement 1981 au Canada; assure la liaison avec les secteurs public et privé de la collectivité; prépare, au niveau local, des communiqués de presse, des discours, des expositions, etc. afin de diffuser des renseignements de recensement par l'entremise des mass-media; évalue la portée et l'efficacité des programmes de renseignements et du service de relations publiques dans le but de les améliorer.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES: Le candidat doit posséder un diplôme universitaire et de l'expérience dans les relations publiques ou les mass-media, OU avoir terminé 2 années du cours secondaire ou l'équivalent et posséder une vaste expérience dans le domaine des relations publiques. La connaissance des deux langues officielles est indispensable. Étant donné la nature de ce poste, le candidat doit être déjà bilingue.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.

Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Pour être prises en considération, les demandes d'emploi doivent parvenir au plus tard le 9 septembre 1980, le cachet de la poste en faisant foi.

Comment se porter candidat
Pour faire votre demande:
Prière d'envoyer votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae, ou les deux, à:
G.A. McMechan, agent de dotation en personnel
Commission de la Fonction publique du Canada
500 - 286, RUE SMITH
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 0K6 (204) 949-2463
Prière de rappeler le numéro de concours approprié dans toute correspondance.

ON DEMANDE

Une femme de ménage dans le district du parc Windsor, soit 1 journée toutes les 2 semaines ou 1/2 journée par semaine. S.V.P. téléphoner: **253-9268** avant le 13 août ou après le 28 août.

Les Soeurs Grises de Saint-Boniface recherchent

un CHEF CUISINIER(E)

pour **la Maison Provinciale 151, rue Despins**

Responsabilités:

- responsable de la préparation de la nourriture pour soeurs malades et âgées, soeurs actives, employés (environ 125 personnes)
- responsable de l'achat, de l'inspection et de la présentation de la nourriture.

Il est préférable que le candidat(e) soit bilingue
- possède une expérience de surveillance ayant trait aux employés.

Il est souhaitable que le cuisinier(e) possède un certificat de cuisine d'une école d'arts et métiers ou expérience équivalente.

Les candidats(es) sont priés(es) de soumettre une lettre de demande indiquant qualifications et expérience avant le 29 août 1980 à:

Soeur Dolorès Lussier
151 rue Despins
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0L7
Téléphone: 247-8941 ou le soir 237-5723

FORMATION INSTITUTIONNELLE

La **Commission d'emploi** annonce qu'il y a des vacances dans certains cours de métiers en demande. Pour être éligible, on doit:

a) avoir au moins 17 ans
b) avoir été hors du système scolaire pour au moins 12 mois
c) être recommandé par un conseiller en main d'oeuvre.

Si vous remplissez toutes ces conditions, la Commission paiera les frais de votre cours, et en plus vous donnera une allocation, le total dépendant de votre état civil.

Les cours, ci-dessous, débutant en septembre 1980 sont d'une durée de dix mois et seront donnés au **"Red River Community College"**.

- *Mécanique d'automobiles*
- *Tôlerie*
- *Réparation de téléviseurs*
- *Réparation de carrosseries*
- *Réparation de gros appareils (domestiques)*

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre d'emploi local.



Emploi et Immigration Canada Employment and Immigration Canada

ON DEMANDE

sténo-dactylo (à temps complet)

Qualifications:

Diplôme en secrétariat bilingue ou équivalence;
Sténographie - désirable;
Minimum de 50 mots à la minute (sans erreurs);
Capable de faire de la traduction française et anglaise;
3 à 5 ans d'expérience.

Communiquez avec:
Secrétaire provinciale (Soeurs Grises)
151 rue Despins
Saint-Boniface
Tél.: **(237-1420)**

Soumissions

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, vendredi le 12 septembre 1980 pour l'achat des actifs suivants: garage, équipement, inventaire, situé à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. L'ancien propriétaire avait une agence Pontiac, Buick et l'inventaire est en grande partie des pièces GM.

Les enveloppes seront cachetées et indiquées "Soumission garage".

Des soumissions seront reçues pour les Nos 1, ou 2, ou 3.

1. *Garage, équipement et inventaire*
2. *Garage et équipement seulement*
3. *Inventaire seulement.*

Un chèque visé de 20% devra accompagner les soumissions et la balance sera payable 30 jours après que la soumission sera acceptée par le soussigné.

Le soussigné ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le garage, l'équipement et l'inventaire peuvent être examinés en contactant le soussigné.

Pierre Marcon ou René Hébert
La Caisse Populaire de Lourdes
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél: 248-2332



Public Service Canada Fonction publique Canada

Concours ouvert aux hommes et aux femmes
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
Collège Militaire Royal
Kingston (Ontario)

ADJOINT DE LABORATOIRE
Traitement: $17,623 - $19,721
No de référence: 40-0232-1 (M41)

FONCTIONS: Faire fonctionner, fabriquer, entretenir, remettre en état et réparer le matériel et l'équipement de laboratoire. Accomplir certaines fonctions d'enseignement et de démonstration.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Formation technique ou apprentissage terminé avec succès donnant droit au certificat de mécanicien en vertu de la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des gens de métier "Tradesman's Qualifications Act" de la province de l'Ontario, ou l'équivalent. Expérience de mécanicien. Compétence en soudage.

Exigence linguistiques: la connaissance des deux langues officielles est essentielle. Étant donné la nature de ce poste, la personne doit être déjà bilingue.

Autorisation sécuritaire nécessaire.

Numéro d'autorisation: 400-092-032

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante ou en téléphonant au (416) 369-2345.

"Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below, or telephoning (416) 369-2345".

Veuillez envoyer votre demande ou votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

H.S. Finder, Superviseur, Dotation en personnel
Commission de la Fonction publique du Canada
180, rue Dundas ouest, Pièce 1100
Toronto (Ontario) M5G 2A8
Seules les demandes reçues avant le 12 septembre, 1980 seront étudiées, le cachet d'oblitération en faisant foi.

Veuillez toujours indiquer le numéro de référence applicable.



AVIS AUX FRANCO-MANITOBAINS

Vous avez reçu récemment, ou vous recevrez, d'ici quelques jours, votre chèque d'allocations familiales ou de pension du gouvernement canadien. Un sondage accompagne votre chèque. le ministère de SANTÉ CANADA désire savoir si vous voulez que l'on communique avec vous en **français** ou en **anglais**. La Société franco-manitobaine incite tous les Franco-Manitobains concernés à retourner ce feuillet-sondage et à indiquer aux autorités fédérales leur préférence d'être servis **en français**. "C'est à notre tour"

La Petite Ecole Inc. - maternelle pour enfants de 3 et 4 ans - a encore quelques places disponibles dans le groupe des 3 ans pour septembre 1980. Les classes auront lieu tous les mardi et jeudi matins à l'école Provencher (à Saint-Boniface). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M. Jean Balcaen au 233-5429 ou avec Mme Hélène Clément au 247-7266.

CETTE ANNONCE EST PAYÉE PAR LA S.F.M.

MINI-FRANCO FUN SAINT-VITAL

Un mouvement qui consiste de rencontres d'enfants d'âge préscolaire avec leurs mamans, ayant pour but d'encourager nos enfants à parler français et de s'amuser en groupe.

Pour plus de renseignements contacter **Lynne Demarcke 257-2388** ou **Gisèle Robin 233-6535.**

ÉCOLE DE DANSE CLASSIQUE
COURS DE BALLET

Inscriptions au Centre culturel franco-manitobain, samedi **6 septembre** de 10 h à 13 h. Adultes, lundi **8 septembre** à 19 h 30. **Téléphone: 233-6989.**

CERECO INC.
Centre de recherche et de consultation

RECHERCHE:
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Personne avec une excellente connaissance du français et de la machine à écrire. Ce poste intéressera toute personne désireuse de recevoir une formation pour être opératrice d'une machine à écran cathodique (Word Processor) et d'une perforatrice.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: IMMÉDIATEMENT
SALAIRE: selon les qualifications

Prière d'envoyer curriculum vitae au:
575, chemin Sainte-Marie
Suite 102
WINNIPEG, Manitoba
R2M 3L6

Les acrobates de Canton au Manitoba

La troupe d'acrobates chinois du Guangdong sera au "Centennial Concert Hall" de Winnipeg du 23 au 25 septembre. Il s'agit d'une troupe de 70 participants qui se produiront pour la première fois en Amérique du nord.

Nécrologie

Marie-Anna BAZINET

Après quelques années de souffrance est décédée à l'hôpital de Saint-Claude le mercredi 6 août, 1980 Mlle Marie-Anne Bazinet de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Elle était âgée de 88 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, un frère Lucien de Joliette, Québec, une soeur Gilberte et son mari Omer Lemarbre de Winnipeg, un neveu et cinq nièces dont deux d'entre elles étaient aux funérailles, Diane Ragot et son fils Pierre de Pierrefonds, Québec, Lucille et son mari Roger Muller de Kirkland, Québec.

Elle fut précédée dans la tombe par son père et sa mère, une soeur Gabrielle et son frère Jean-Baptiste.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 9 août à 10h00. Les prières furent récitées par les Filles d'Isabelle. La messe de résurrection fut ensuite célébrée par le Rév. père Joseph De Rocquigny de Saint-Claude. La chorale paroissiale sous la direction de Sr Alma Choquette, accompagnée à l'orgue par Mme Odile Badiou exécutèrent des chants appropriés.

Mme Suzanne Augert fit la lecture de l'Épître, et Thérèse Vuignier fit la lecture d'adieu. Quelques dames firent la lecture des prières universelles.

Les porteuses honoraires étaient sept Filles d'Isabelle, Renée Delaquis(rég) Clarisse Tranq(porte-bannière) Lilliane Charrière, Agnes Meyer, Germaine Dupasquier, Marie Lesage et Angèle Augert. Léa Bosc et Mercédes Bazin recueillirent les offrandes.

Les porteurs actifs étaient, Roger et Maurice Muller, Gilles et André Collet, Armand Bosc et Raymond Delaquis.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Le salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes fut chargé des arrangements.

Marie Anna fut initiée Fille d'Isabelle dans le cercle de la Nativité de Somerset en 1945. Ensuite elles formèrent le Cercle de Notre-Dame-de-Lourdes en 1951, où une trentaine de dames furent initiées. Elle fut régente pendant plusieurs années. Elle était très fidèle aux lois et aux règlements. Elle avait de multiples talents, tout se faisait à perfection. Depuis plusieurs années elle ne pouvait plus suivre, cause de santé. Après la mort de son frère Jean-Baptiste ne pouvant plus rester seule, elle dut se soumettre à habiter le Foyer Notre-Dame, où elle résida pour plus de 2 ans 1/2

Les Filles d'Isabelle
de Notre-Dame-de-Lourdes

REMERCIEMENTS

La famille de Marie Anna Bazinet remercie sincèrement le père de Rocquigny les soeurs du Sauveur, le Dr Delaquis pour les soins délicats donnés avec tant d'attention, ainsi que le personnel de l'hôpital de Saint-Claude et du Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, les visiteurs, les personnes présentes aux prières et aux funérailles.

Aux Filles d'Isabelle, aux porteurs, aux préposées à la quête, à la lectrice, aux enfants de choeur, à la chorale à l'organiste ;aux Filles d'Isabelle, à leurs aides pour préparer et servir le goûter, pour les offrandes de messes, merci enfin à tous pour les services rendus à la famille de la défunte, aux fossoyeurs, à la chapelle funéraire Adam pour service si soigné.

Roberta BLAIN
née LEBLANC

À Montréal, le 7 août 1980 à l'âge de 40 ans est décédée Roberta Leblanc, épouse du Dr Jean-Gilles Blain. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Monique et Philippe, agés de 17 et de 13 ans respectivement; ses deux soeurs, Réjane Bernier de Saint-Boniface et Henriette Labossière de Saint-Léon, de même que son frère Paul-Emile de Hull, Québec. Son père Robert est décédé en 1975 et sa mère Delvina en mai 1980.

Un émouvant service fut célébré en l'église Saint-Germain d'Outremeont le 11 août et le corps fut inhumé au cimetière Côte-des-Neiges.

Roberta Leblanc est née à Saint-Léon où elle fit ses études élémentaires. Ses études secondaires terminées à Somerset, elle obtint un diplôme d'enseignante de l'école normale. Elle enseigna quelques années à Saint-Léon et au Précieux-Sang. Mariée au Dr Jean-Gilles Blain, elle a vécu à Minneapolis, New-York, Edmonton, Sherbrooke et Montréal.

Roberta était atteinte par la maladie depuis plusieurs années. Toujours intéressée aux autres, entièrement dévouée à sa famille, elle a profité en plein de ce que la vie lui offrait de bon. Ceux qui l'ont entourée gardent d'elle le souvenir d'une personne éprouvée mais attentive et sereine. Le vide qu'elle laisse est comblé quelque peu par la certitude qu'ont ses proches qu'elle repose en paix.

À la mémoire d'Emma HOGUE



Douces mémoires de ma chère maman, Emma
qui est partie pour la Maison du Père le 28 août 1979,
âgée de 101 ans, 2 mois, et 5 jours.

Une belle vie se terminait,
Un coeur d'or cessait de battre
Il y a un an aujourd'hui.

Maman chérie, vous n'êtes pas oubliée
Quoique vous n'êtes plus sur la terre,
Je sens un grand vide sans vous.
Je me souviens de votre visage aimé,
Votre sourire aimable et votre rire joyeux,
Votre accueil chaleureux pour tous,
Votre joie de vivre...
Je me souviens toujours.
Des années de travail avec peu de détente,
Aimant toujours, vous donnant sans cesse,
Vous n'avez cessé de faire de votre mieux
Ne demandant rien en retour.

Vous m'avez donné des années de bonheur,
Vous avez partagé mes espoirs, mon amour, mes larmes,
Vous m'avez laissé des souvenirs précieux
Que je suis fière d'appeler miens;
Vous vivrez toujours dans mon coeur.
Merci, chère maman, pour ces années merveilleuses.

Regrettée avec tristesse et toujours aimée
par votre fille Irène.

En souvenir de ma chère "mémère"
Vous connaître suffisait pour vous aimer;
Je me souviendrai toujours de vous.
Votre petit fils Robert.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession du feu THÉOPHILE RIVARD du village de Saint-Eustache, au Manitoba, fermier retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 29 septembre 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour d'août, 1980.
F.R. AVANTHAY
Procureur de la Succession.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

horaire de cbwft



SAMEDI

30 AOÛT

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 CANDY
Dessins animés. Le Ruban.
9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
Monsieur Muscle.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Sport à la Baie James. Anim.: Serge Arsenault.
11:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Documentaire sur la vie des animaux en captivité dans un zoo. Des oiseaux aquatiques.
12:00 HAROLD LLOYD
12:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
13:00 BENJAMIN FRANKLIN
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Reporters: Guy Ferron, Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur. Réal.: André Latour.
16:00 BAGATELLE
Dessins animés
16:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Lemay
17:00 EN VEDETTE CETTE SEMAINE Jean Mason and Dave.
18:00 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
L'île de la Monnaie. Les habitants de cette île confectionnent des colliers à l'aide de coquillages.
18:30 LA SAGOUINE
19:00 WINSTON DANS LES îles
Magazine artistique provenant de Terre des Hommes.
20:00 CINÉMA CANADIEN
Les Aventures d'une jeune veuve. Comédie réalisée par Roger Fournier, avec Dominique Michel, Guy Provost, Rose Ouellette et Lionel Villeneuve. La jeune veuve d'un inventeur de fourrure synthétique navigue dangereusement entre les requins de la compagnie dont elle hérite et ceux d'un consortium japonais qui la croient au courant de leur visées dans le domaine du pétrole (Can. 74)
22:00 CINÉASTES AMÉRICAINS
22:30 LE TÉLÉJOURNAL SUIVI DES SPORTS
23:05 CINÉMA
Ce n'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule. Comédie réalisée par Jacques Besnard, avec Bernard Blier, Michel Serrault et Jean Lefebvre. Un homme, truand et marchand d'occasion, engage des escrocs maladroits pour l'assister dans un cambriolage très astucieux et rémunérateur qui devrait assurer la retraite du trio (Fr. 75)
00:40 CINÉ-NUIT
Procès à Nuremberg. Documentaire réalisé par Daniel Costelle. Le procès des grands criminels de guerre allemands a duré neuf mois On y retrouvera des témoignages des journalistes, des victimes des atrocités et d'un des accusés (Fr.)

DIMANCHE

31 AOÛT

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES VOYAGES DE TORTILLARD
9:30 MINI—FÉE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Jonquière. Réal.: en studio.
11:00 LE JEUNE FABRE
11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Championnat de ski nautique.
14:30 CINÉ-POP
C'est Mozart qu'on assassine. Drame réalisé par Pierre Goutas, avec Louis Seigner, Catherine Rich et Cyrille Brisse. Un garçonnet est tiraillé et ballotté de tous les côtés à cause du divorce de ses parents. Il sera hébergé chez son grand-père. La mort de celui-ci viendra, une fois de plus, troubler le petit Martin (Fr 77)
16:00 D'HIER À DEMAIN
17:00 SECOND REGARD
18:00 HEBDO—DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, Roger Joubert, Paul Berval, Christine Olivier, Roger Garceau, Rose Ouellet, Aubert Pallascio et Guy Lafleur. Guy Lafleur chez Denise. Ce très populaire joueur de hockey se présente au restaurant et Denise ne le reconnaît pas. Réal.: Florent Forget.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Lac des Fées: Sylvain Lelièvre et Diane Tell. Au programme: S. Lelièvre: Petit Matin, La Banlieue, Moman est là, Marie-Hélène. le Blues du courrier, Lettre de Toronto. D. Tell: Rendez-vous, Et ça recommence, Interview, les Cinémas-bars, Gilberto, Entre nous et Je suis en amour. Réal.: Olivier Caron.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
La Collection. Téléthéâtre réalisé par Michael Apted. Production britannique d'après l'oeuvre d'Harold Pinter. Avec Alan Bates, Henel Mirren, Malcolm McDowell et Sir Laurence Olivier. Dans le milieu de la mode londonienne, quatre personnages se déchirent en jouant le jeu de la jalousie, du mensonge et de l'humour noir.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Musique. Célébration du 75e anniversaire de la provinces d'Alberta. «Tones of two cities» Ce concert dirigé par Pierre Hétu, présente quatre-vingt-onze membres de l'orchestre symphonique d'Edmonton et de l'orchestre philharmonique de Calgary. Filmé dans le parc national de Jasper, ce concert est une co-production de la Commission du 75e anniversaire de l'Aberta. Réal.: Armand Baril.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
Jeux d'été. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Maj-Britt Nilsson, Briger Malmsten, Renée Bjorling et Georg Funquist. La révolte puis la résignation douloureuse d'une jeune danseuse suédoise sont la vie amoureuse a été brisée par la mort de son jeune amant (Suéd. 50) (sous-titré).

LUNDI

1 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:30 YOU HOU
10:45 OUM LE DAUPHIN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 MONDE EN LIBERTÉ
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES. Jeu questionnaire
13:00 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. Portrait d'Émile Belcourt, 1er ténor de l'English National Opera dont la renommée, en tant qu'interprète wagnérien, n'est plus à faire en Grande Bretagne, mais qui revient souvent dans son village natal La Flèche, Saskatchewan. Nous verrons quelques extraits d'un concert donné récemment dans la cathédrale de Gravelbourg. En seconde partie, Eugène Breton, luthier et violoniste à Montmartre (Sask.), qui peut, dans la même mesure, passer du classique à la musique folk, notamment celle interprétée par Stéphane Grapelli. La qualité sonore de ses violons se compare à celle d'un Stradivarius. Artiste dans l'âme, Eugène Breton vous fera goûter aux joies de la musique. Réal.: Maurice Arpin.
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
14:30 CINÉMA
Te casse pas la tête, Jerry (Don't Raise the Bridge, Lower the River) Comédie réalisée par Jerry Paris, avec Jerry Lewis, Terry Thomas et Jacqueline Pearce.
16:00 ANIMAGERIE
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 LA LÉGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ÉTOILES
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL SUIVI DES SPORTS
18:30 RENCONTRES: Jean-Claude Renard poète.
19:00 PISTROLI Les invités seront Monette Robichaud Emile Benoît et plusieurs autres.
19:30 À CONTREPOIDS. Jeu questionnaire animé par Normand Bélanger.
20:00 SCÉNARIO
Trois jours de grâce. (2e de 3). Dramatique de François Tassé. Avec Pierre Gobeil, Marc Labrèche, Monique Joly, Anne Dandurand, Mireille Deyglun, Ronald France, J. Léo Gagnon et Hubert Loiselle. Jeudi. Réal.: Jean-Yves Laforce.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
L'abominable homme des plaines. (Evil Roy Slade). Western réalisé par Jerry Paris, avec Mickey Rooney, John Astin, Eddie Adams et Pam Austin. Pour conquérir une jeune fille, un bandit est prêt à tout affronter: séances de psychiatrie, travail honnête... Sa rééducation est cependant perturbée par l'apparition d'une tierce personne (USA 71).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL
22:55 LA MÉTÉO
23:00 NOUVELLES RÉGIONALES ET SPORTS
23:20 LE JEUNE HOMME ET LE LION
00:20 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
Solferino 1859. Documentaire réalisé par Massimo Scaglione. Bataille sanglante entre les Français et les Autrichiens à Solferino en juin 1859. Les circonstances qui amenèrent cette guerre et ses conséquences.

MARDI

2 SEPTEMBRE

10:00 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 HEIDI
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLET D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES: La Vie qui nous entoure
14:30 CINÉMA
Mais où donc est passée la septième compagnie? Comédie écrite et réalisée par Robert Lamoureux, avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione et Eric Colin. En 1940, trois soldats français sont séparés de leur unité. Un officier de l'air dont l'appareil a été abattu les prend en main et, affublés d'uniformes allemands, les quatre gaillards sèment la pagaille dans les lignes ennemies (Fr. -It. 73).
16:00 ANIMAGERIE
16:30 UN ÉTÉ À MIRABEL
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL
18:30 ACTUALITÉS NATIONALES
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 CAPITAINES ET ROIS
Drame de pionniers réalisé par Douglas Heyes, avec Richard Jordan, Ray Bolger, Celeste Holm, Neville Brand. (9e de 10). La mort de son frère et la ruine de son mariage viennent à bout des résistances de Rory. Après un moment de dépression, il se soumet à la volonté parternelle et se lance tête première dans la politique.
21:00 ÉMISSION SPÉCIALE SUR LA CONSTITUTION
22:00 PAR 27
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL
22:55 LA MÉTÉO
23:00 NOUVELLES RÉGIONALES ET SPORTS
23:20 TÉLEX ARTS
Début. Bulletin de nouvelles sur les activités du monde artistique, littéraire, musical sans oublier les expositions et les spectacles dits populaires. Anim.: Winston McQuade. Réal.-coo.: Louis Arpin.
23:30 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de **Femme d'Aujourd'hui**. des professeurs québécois en Louisiane.
00:25 CINÉMA
Bistouri. Drame réalisé par Luigi Zampa, avec Enrico Maria Salerno, Senta Berger et Claudio Gora. Un professeur, chirurgien de renom et directeur d'une clinique de luxe, camoufle des fautes professionnelles graves ainsi qu'un trafic d'influences important.

MERCREDI

3 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 TRIBULLE
10:45 POUF ET RIQUI
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe de Saint-Alphonse de Thetford. - Information: les floralies internationales, avec Mme Suzanne Godin- Thibert. Anim.: Pierre Paquette. Rech.: Monique Lalande, Lucie Lépine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Dir. mus.: Herbbert Ruff. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.
16:00 ANIMAGERIE
Le Loup marin (3e de 5)
16:30 LA GRANDE AVENTURE
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
Documentaire réalisé par Philippe Cousteau et Michel Deloire. Le Sort des loutres de mer. L'équipe Cousteau filme sous l'eau la vie de la loutre de mer avant que ce mammifère marin, qu'on croyait disparu, ne retombe dans l'oubli.
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL
18:30 ACTUALITÉS NATIONALES
19:00 UN TOUT PETIT RÔLE DE FOURMI
Film réalisé par Annick Dousseau. Une jeune Française mariée à un Pakistanais raconte comment s'est accomplie son intégration à cette civilisation où le rôle de la femme est totalement différent de celui de la femme européenne. Gustave. Gustave se trouve trop petit et essaie différentes méthodes pour y remédier.
19:30 BASEBALL 80
Au Arlington Stadium, les Blue Jays de Toronto rencontrent les Rangers du Texas. Comm.: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:00 À COMMUNIQUER
23:00 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL ET RÉGIONAL
23:25 LA MÉTÉO
23:30 LES NOUVELLES RÉGIONALES SUIVIES DES SPORTS
23:50 TÉLEX ARTS
24:00 PORTRAITS DE FEMMES
Jehan et Anouar el Sadate se racontent... simplement et sans détours. Celle qu'on appelle «la mère des héros, la soeur de toutes les femmes», surchargée d'inaugurations et de tâches sociales, nous parle de son métier: l'enseignement de la littérature arabe à l'Université. En contrepoint. Anouar el Sadate, plus pharaon que jamais.
00:30 CINÉMA
Corruption au palais de justice. Drame réalisé par Marcello Aliprandi, avec Franco Nero, Fernando Rey et Martin Balsam. Pour procurer à sa fille argent, drogue, etc... le président d'une cour de justice accepte de faire disparaître des dossiers compromettants. Un jeune juge qui convoite le siège présidentiel subtilise à son tour le dossier Goja (It. 74).

JEUDI

4 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LES CHIBOUKIS
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 TEMPOREL
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLET D'UN PAYS DE MONCTON
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Pierrot. La lune s'ennuie alors elle vient voir si Pierrot ne pourrait pas s'occuper d'elle Route libre. description de la conduite automobile en rallye.
14:30 CINÉMA
C'est bon de vivre (It's Good to be Alive). Drame réalisé par Michael Landon, avec Paul Winfield, Lou Gosset et Ruby Dee. L'histoire d'un joueur de baseball devenu paraplégique (USA 74).
16:00 ANIMAGERIE
Le Loup marin (4e de 5).
16:30 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FÔRET
17:00 LES GENS DE MOGADOR
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL
18:30 ACTUALITÉS NATIONALES
19:00 L'AIR DU TEMPS
Émission de variétés réalisée par François Savoie et animée par Nicole Brémault et Pat Joyal. Dir. mus.: Normand Dugas. Inv.: Chammartin-Fred.
19:30 DU TAC AU TAC. Maison à vendre.
20:00 LES GRANDS FILMS
Peur sur la ville. Policier réalisé par Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo, Charles Denner et Adalberta-Maria Merli. Un commissaire a l'intention d'exécuter un chef de bande qui a tué un de ses collègues durant un hold-up (Fr. 75).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL
22:55 LA MÉTÉO
23:00 NOUVELLES RÉGIONALES ET SPORTS
23:20 TÉLEX ART
23:30 CINÉMA
California Kid. Drame réalisé par Richard T. Heffron, avec Martin Sheen, Vic Morrow, Michelle Philips et Stuart Margolin. Un shérif de la petite ville de Carlsberg souffre de déséquilibre psychologique. Il traque pour la moindre raison, les conducteurs d'automobiles qui passent dans la ville. Il va même parfois jusqu'à provoquer des accidents mortels. Le frère d'une des victimes vient faire sa petite enquête et lorsqu'il est convaincu de la folie meurtrière du shérif, il venge lui-même la mort de son frère et des autres victimes (USA).

VENDREDI

5 SEPTEMBRE

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 GRANGALLO ET PETITRO
11:00 MAGAZINE EXPRESS
11:30 MONDE EN LIBERTÉ
12:00 LES PIERRAFEU
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 REFLETS D'UN PAYS. De Sherbrooke
13:55 LE TÉLÉJOURNAL
14:00 DOCUMENTAIRES
Agronomie des voies nouvelles.
14:30 CINÉMA
Le Caïd. Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec Fernandel, Barbara Laage et Georges Wilson. Un professeur se rend à Paris pour un congrès de philosophie. Sur le train, il est forcé par un gangster de cacher une somme importante dans sa valise. Il vit alors une aventure des plus abracadabrantes (Fr. 60)
16:00 ANIMAGERIE
Le Loup marin (dern. de 5).
16:30 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD
Diverses aventures se déroulent dans les paysages grandioses du Grand Nord canadien. Les Splendeurs de la nature.
17:00 LES MONDES DE LA VIE
La Vie secrète d'un jardin de banlieue. Documentaire réalisé par Michael Andrews. Les jardins, en Angleterre surtout, constituent d'immenses espaces verts qui abritent une grande quantité d'animaux pour lesquels ce milieu est devenu essentiel. Ce documentaire étudie l'écologie du jardin de John et Valérie Beesley, de Bristol
18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL
18:30 ACTUALITÉS NATIONALES
19:00 CINÉ-FAMILLE
20:30 GUSTAVE
21:00 SPÉCIAL D'OUVERTURE DU MARATHON INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
Spécial Gilles Vigneault. Gilles Vigneault recevra Fabienne Thibault, Pauline Julien, Monique Leyrac ainsi que Claude Léveillée qui nous interpréteront les airs si bien connus de leur hôte. Réal.: Michel Gaumont. Mise en scène: Jean Bissonnette. Chef d'orchestre: Robert Bibeau.
Horaire en cas de pluie: Film Comédies musicales d'Antant. Réal.: Marc Breaux, Int.: Fred Astaire, Maurice Chevalier. Fred Astaire fait l'historique des «musicales» de la FOX.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL NATIONAL
22:55 LA MÉTÉO
23:00 NOUVELLES RÉGIONALES ET SPORTS
23:20 TÉLEX-ART
23:30 CINÉMA
Duel. Drame réalisé par Stevan Spielberg, avec Dennis Weaver, Lucile Benson, Lou Frizzell et Jacqueline Scott. Un automobiliste dépasse un camion-citerne. Le chauffeur du camion, à son tour, dépasse l'automobile. Un véritable duel s'engage. Qui des deux sortira vainqueur? USA 72)
01:20 CINÉ-NUIT
Jeunes gens en colère. Drame réalisé par Daniel Pétrie, avec Micheal Paks, Jennifer Jones et John Leyton. Un jeune Américain, venu étudier la peinture à Londres, s'est lié d'amitié avec un étudiant anglais dont il entreprend de séduire la mère. L'ami, qui a appris la déchéance de sa mère, se prend de querrelle avec l'Américain au cours d'une réception à bord d'un bateau (Brit. 66).

CET AUTOMNE
AU CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN
340 BOULEVARD PROVENCHER
LES LUMIÈRES S'EFFACERONT,
ET LE RIDEAU SE LEVERA SUR
UNE SÉRIE DE
SPECTACLES ENCHANTEURS.
MAIS POUR VOUS ASSURER UN
SIÈGE, ABONNEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT.
COMPOSEZ 233-8972
POUR PLUS DE DÉTAILS.



SEPTEMBRE AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, Téléphone 233-8972

1 Exposition "PRISMES DU SONGE" par Ron Webber et distribuée par l'ONF. Weber transpose la nature en une évolution constante, mariant les couleurs à l'infini, parfois fragile et dure comme un cristal, parfois brumeuse et toute imprégnée de douceur.

2 Exposition "PRISMES DU SONGE" de l'ONF.

3 Exposition "PRISMES DU SONGE" de l'ONF.

4 Exposition "PRISMES DU SONGE" de l'ONF.

5 Exposition "PRISMES DU SONGE" de l'ONF.

6 Exposition "PRISMES DU SONGE" de l'ONF.

7 Jour de repos.

8 Exposition "PRISMES DU SONGE" de l'ONF.

9

10 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK." Souvent nous avons observé le mouvement du balancier qui jette l'artiste tantôt sur les côtes agitées où tout se trouve en fermentation sur les plages calmes où la géométrie impose son ordonnance. Ces mouvements de l'âme, jadis nommés passions, renaissent sans répit dans les toiles, sculptures, dessins et illustrations de André Seven Hawk.

11 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK".

12 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK".

13 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK".

14 Épluchette de blé d'inde. Grande fête familiale qui se déroulera de 16h à 20h. C'est une occasion pour se rencontrer, rigoler et bouffer du succulent blé d'inde et du ragoût. À ne pas manquer.
Prix d'entrée: $ 4.00 pour adultes $ 0.50 pour enfants

15
- Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
- Cours de FLECHÉ par Marie-Paule Robitaille.
  4 leçons (lundi), de 19h30-21h30. $14*/$16.
  Cours pour débutants, technique de base du tissage au doigt; L'ourdissage d'une pièce, le chevron, la tête de flèche, l'éclair, la tête de flèche profilée.
- Cours de POTERIE par Marie-Lourdes Fillion.
  8 leçons (lundi), de 19h30-21h30 $28*/$32.
  Les techniques du façonnage à la main et du tournage sur le tour du potier; la cuison et l'application des glaçures.

16
- Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
- Cours de TISSAGE par Marcelle Forest.
  8 leçons (mardi) de 19h30-21h30. $28*/$32.
  Ourdissage (mesure) du fil et montage du métier à 4 lames; Réalisation d'échantillons de patrons divisés, etc. Initiation au tissage au métier sur cadre.

17
- Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
- Cours de YOGA par Suzanne Prince.
  10 leçons (mercredi) de 19h30-20h30 ou 20h30-21h30. $17.50*/$20.
  Cours d'une heure basés sur les exercices du Hatha Yoga et de la méditation.

18
- Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
- Cours de POTERIE par Marie-Lourdes Fillion.
  8 leçons (jeudi) de 19h30-21h30. $28*/$32.
  Les techniques du façonnage à la main et du tournage sur le tour du potier; la cuison et l'application des glaçures.

19
- Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"

20
- Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
- Cours de POTERIE pour enfants par Brigitte Lachance.
  6 leçons (samedi), pour les 7 à 9 ans de 9h30-11h et pour les 10 à 12 ans de 13h00-14h30.
  Introduction au tour, les plaques, les colombins et les "pinch pots" (modeler pots à la main à partir d'une boule.)
  Le but du cours est d'apprendre aux jeunes les techniques de base et de savoir apprécier les qualités spéciales de la terre glaise.

21 Jour de repos.

22 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
Gala du Cercle Molière

23 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
Gala du Cercle Molière

24 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
Gala du Cercle Molière

25 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
Gala du Cercle Molière

26 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
Gala du Cercle Molière

27 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"
Gala du Cercle Molière

28

29 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"

30 Exposition "ANDRÉ SEVEN HAWK"

*** Avec carte de membre: $7.00 pour adulte, $5.00 pour moins de 16 ans.**
DONNE ACCÈS AUX LOCAUX HORS LES HEURES DE COURS.

INSCRIPTION POUR SÉRIE D'ABONNEMENT SPECTACLES ENCHANTEURS

Nom ____________________ Adresse ____________________

Tél./Maison ____________________ Ville/Village ____________________

Tél./Bureau ____________________ Code Postal ____________________

$25 POUR SIX SPECTACLES. Nombre d'Abonnements ____________________

Montant Inclus ____________________ No. Master Charge ____________________

POSTEZ AU: Centre culturel franco-manitobain
A/S de Louis Paquin
Coordinateur des Spectacles
340, boulevard Provencher
R2H 0G7

Téléphone: 233-8972

INSCRIPTIONS POUR COURS D'ARTISANAT

Nom ____________________ Adresse ____________________

Tél./Maison ____________________ Ville/Village ____________________

Tél./Bureau ____________________ Code Postal ____________________

Cours ____________________ Jour ____________________

Carte de Membre Oui☐ Non☐ Montant Inclus ____________________

POSTEZ AU: Centre culturel franco-manitobain
A/S de Lise Brémault
Coordinatrice Arts/Métiers
340, boulevard Provencher
R2H 0G7

Téléphone: 233-8972